



## MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

BULLETIN MUNICIPAL n° 332



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 octobre 2023

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Laure PALLAUD, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Serge SEGUIN.

**Absents excusés** : Michèle FICHET et Michaël LAMBLA donnent respectivement procuration à Nadia NICOLAS et Sébastien LABOURO

### MOT DU MAIRE : La Mairie au 1 rue de l'Eglise

Nous avons déménagé notre Mairie le samedi 7 octobre 2023 avec une bonne partie du conseil municipal et quelques bénévoles que je remercie.

Désormais notre Mairie a réintégré l'endroit d'où elle était partie en 2002 pour permettre la création d'une salle informatique pour les élèves de la classe de CM1 et CM2, transformant le rez-de-chaussée de ce bâtiment en une seule école primaire plus vaste, plus fonctionnelle et plus lumineuse.

Nous allons occuper à terme tout le rez-de-chaussée. Actuellement, nous n'occupons que l'ancienne salle de classe qui a été repeinte en blanc par Thierry, notre employé communal multi compétent. Emilie, toujours accueillante et expérimentée, sera présente pour vous recevoir dans cette nouvelle Mairie aux horaires indiqués page 4 de ce bulletin.



Une partie de l'équipe qui a effectué ce déménagement et qui trinque à cette délocalisation réussie. De gauche à droite sur la photo : Michèle, Michaël, Nadine, Denis, Evelyne, Fabien, Michel, Didier, Louise, Danièle, Laure, Emilie.

Hors photo : Christel, Nadia, Sébastien

Le Maire Didier AUBRY

## DELIBERATIONS

### AMENAGEMENT MAM COTTIER

Monsieur Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux, présente les travaux à effectuer dans le cadre du changement de destination de l'école maternelle qui devient une Maison d'Assistante Maternelle (MAM).

Après discussion, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité le devis LB RENOVE** (plafond, placo et peinture) **présenté pour un montant de 33 468.19 € HT** et autorise Monsieur le Maire à le signer.

### AMENAGEMENT CAFE RESTAURANT MULTI SERVICE

Dans le cadre de l'aménagement du café restaurant multi-services, Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux, propose la mise en place d'un système de protection solaire pour terrasse. Il présente trois solutions chiffrées.

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** opte pour une pergola toilée de 5,50m de large sur 5 m de profondeur par **AFC Fermetures** pour un montant de **10 441.25 € HT**, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

### CONVENTION AVEC LE CAUE

Monsieur le Maire propose **d'étudier un agencement et un aménagement des abords du bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, futur café restaurant multi-services.**, et propose de travailler avec le CAUE 25 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Doubs) dont la commune est déjà adhérente depuis plusieurs années.

**Le conseil municipal est favorable unanimement** à cette mission d'accompagnement avec le CAUE et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre.

### CREATION DE DEUX JARDINS DU SOUVENIR

Christel ANTOINE, responsable des cimetières, présente deux devis pour la création **d'un jardin du souvenir dans chacun des deux cimetières, à Mercey le Grand et à Cottier.**

Après études des devis et sur proposition de la commission cimetière, le Conseil Municipal **retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise BOUCON, pour un total de 6 333.33 € HT**, soit 7600 € TTC, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

### BOIS : ETAT D'ASSIETTES ET DEVOLUTION DES COUPES 2024

Monsieur Denis BONNEFOY, responsable des bois communaux présente l'état d'assiette des coupes de bois pour 2024, sur proposition de Jean RAVEY délégué ONF en charge de la commune.

**Après délibération**, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** les coupes proposées et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

Monsieur Denis BONNEFOY présente la destination des coupes de bois 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de **vendre les coupes et les produits de coupes** des parcelles. Il destine le produit des coupes des parcelles 12\_r, 20\_af, 22\_r, 23\_p à **l'affouage sur pied et bord de route.**

Il demande **à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique** à donneur d'ordre, déléguer la maîtrise d'ouvrage des transports de bois et chargement de plateau et d'assurer le contrôle de l'exploitation groupé et autorise le maire à signer tous documents nécessaires

## ENTRETIEN SALLE POLYVALENTE ET CONTRAT BACS OM ET TRI

Christel ANTOINE explique que la salle polyvalente est occupée plusieurs jours par semaine par des activités sportives, récréatives et culturelles et louée parfois le week-end. Il est donc nécessaire de prendre un contrat pour un bac d'ordures ménagères et tri. Une proposition pour un bac de 120 L sera à l'essai pour un coût fixe de 139,05 € TTC et un coût à la levée 2,70€ TTC

La salle étant régulièrement occupée, il est nécessaire de l'entretenir. Les associations qui occupent régulièrement les salles participent au nettoyage mais afin que ce bâtiment reste propre et bien entretenu, il a été décidé d'octroyer des heures de ménage à Mme Charlène HILALI, qui entretient déjà la mairie et la partie commune de nos logements communaux.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'octroi d'un bac de 120 L et pour confier des heures de ménage à Mme Charlène HILALI.

### INFOS DIVERSES

Il reste encore **quelques stères de bois à vendre en bordure de route**. Vendu **40 € le stère**, c'est par lot de 5 stères, soit 200 € que vous pouvez l'acquérir, en vous inscrivant en mairie.



**Rue du Charmay** à Cottier : Les travaux de voirie commenceront en novembre.

**Pollution** : Un incident s'est produit chez un particulier. Nous remercions les personnes qui nous ont avertis et saluons la réactivité et l'efficacité du personnel du SIEVO.

### Jeu de culture générale nommé «OPERATION HEXAGONE»

L'association « Les Jeunes IHEDN » lance son tout premier jeu de culture générale sous la forme d'un financement participatif sur les thématiques de défense, de sécurité, de mémoire et de citoyenneté.

Les joueurs incarnent de jeunes agents de renseignements dans la dernière phase de leur formation. A eux de défier leurs adversaires à l'aide de leurs connaissances. Ce jeu permet d'apprendre tout en s'amusant. Véritable ressource pédagogique à partir de 15 ans, avec plusieurs niveaux de difficultés, de petit mousse à grand général.

Pour participer : [www.jeunes-ihedn.org/operation-hexagone](http://www.jeunes-ihedn.org/operation-hexagone)

**P'tit Pass Culturel : Votre enfant a entre 5 et 15 ans**, pratique une **activité artistique ou culturelle**, alors n'hésitez pas, la **CCVM rembourse une partie des frais d'inscription jusqu'à 40 € jusqu'au 31 décembre 2023**. Règlement et formulaire disponibles en ligne et à l'accueil de la CCVM.

### AGENDA



### **CHANGEMENT D'HEURE CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE A 11 H**

Samedi 11 Novembre aura lieu **l'armistice de la guerre 14/18** au Monument aux morts, **avec la participation des enfants et des musiciens**. Christel ANTOINE prendra en charge les enfants qui souhaitent participer (lecture, chant de La Marseillaise). Vous pouvez la joindre au 06 80 83 80 36. **Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.**

**Vendredi 24 novembre, réunion publique à 20 h à la salle polyvalente** : réflexion sur les aménagements de la sécurité et de la voirie rue de St-Vit et rue de Fontenelle

**Dimanche 3 décembre** : Repas des aînés et du conseil municipal à la salle polyvalente

**Un jeune à l'honneur**  
**Justin CADOUX**  
**Champion de France de kick boxing**  
**Champion de France de K1**

Le kick boxing est un sport de combat où les coups de pieds et de poings sont autorisés sur les cuisses, le torse et la tête.

Le K1 permet d'utiliser les coups de pieds, de poings et les coups de genoux.



Justin a débuté la boxe pour se défouler, se dépenser car il était très colérique. C'est sûrement son coach Alexandre SCHMIDT qui a conseillé ses parents de lui faire pratiquer cette discipline le Kick boxing à Saint-Vit.

Très assidu à ses entraînements le samedi après-midi, Justin a aimé se dépasser et a fourni les efforts pour y arriver. Il s'est lancé dans la compétition pour voir ce qu'il valait.

« Au début, on perd, donc on se réentraîne pour gagner la fois suivante et au final, **je suis 2 fois champion de France cette année** » dixit Justin

**Bravo Justin ! Bravo à Alexandre**, son coach qui est lui-même ancien champion de France !



**Permanences de Mairie :**

*Mardi de 14 h à 18 h. Samedi de 10h à 12 h.*

*03.81.58.24.52    [mairie.mercey@orange.fr](mailto:mairie.mercey@orange.fr)*



Village Mercey le Grand Cottier

[www.merceylegrand.fr](http://www.merceylegrand.fr)